



Surélévation sur un bien en location

Par **yves31**, le **01/08/2013** à **17:47**

Bonjour,

je veux acquérir une maison actuellement louée avec un bail en cours. Je souhaite à terme récupérer le bien et le faire agrandir par une surélévation.

Je souhaiterais faire effectuer la surélévation au plus vite et la rendre pour l'instant indépendante afin d'habiter dans celle-ci avant de récupérer le bien une fois le bail terminé. Est-ce possible ?

Le locataire actuel peut-il refuser ? Cela impose t'il des modifications dans le bail ?

Merci d'avance.